

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	27 novembre 2017	Séance du : 6 décembre 2017
		L'An Deux Mille dix-sept, le 6 décembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 33</u>	
Présents : 26	Pour : 33	
Absents : 12	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran) ; M. Henri JURQUET (Brignac) ; M. Denis MALLET (Cabrières) ; Mme Maryse FABRE (Canet) ; Mme Bénédicte BENARD (Canet) ; M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras) ; Mme Berthe BARRE (Ceyras) ; M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault) ; Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) ; M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault) ; Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) ; M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) ; Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault) ; Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) ; M. Olivier BRUN (Fontès) ; M. Philippe VENTRE (Lacoste) ; M. Daniel VIALA (Mérifons) ; M. Serge DIDELET (Mourèze) ; M. Francis BARDEAU (Nébian) ; M. Bernard COSTE (Octon) ; M. Claude VALERO (Paulhan) ; M. Bertrand ALEIX (Paulhan) ; M. Joël AZAM (Péret) ; M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez) ; Monsieur Jean COSTES (Salasc) ; M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault).

Absents représentés : Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault) ; M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) ; M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières) représenté par M. Francis BARDEAU (Nébian) ; Mme Sylvie MALMON représentée par M. Henri JURQUET (Brignac) ; Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan) ; M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan) ; Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), représentée par M. Olivier BRUN (Fontès).

Absents : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) ; M. Claude REVEL (Canet) ; M. Marc FAVIER (Canet) ; M. Michel SABATIER (Canet) ; M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault) ; M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) ; Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) ; Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault) ; M. Alain SOULAYROL (Liausson) ; M. Laurent DUPONT (Paulhan) ; M. Gérald VALENTINI (Valmasque) ; M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Objet : Budget annexe « Aire d'accueil des gens du voyage » – Décision modificative n°1.

Monsieur COSTE propose aux membres du conseil de retenir les ajustements budgétaires suivants :

Valorisation des travaux en régie réalisés par les équipes du CTI portant sur la rénovation de l'entrée de l'aire d'accueil des gens du voyage d'un montant de 4 567,31 euros.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	DM n°1	Chap.	Désignation	DM n°1
<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2017</i>		114 150,00	<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2017</i>		114 150,00
011	Charges à caractère général	- 1 850,00	042	Opération d'ordre (travaux en régie)	+ 4 570,00
012	Charges personnel (travaux en régie)	+ 1 850,00			
023	Virement à section investissement	+ 4 570,00			
Total DM 1		+ 4 570,00	Total DM 1		+ 4 570,00
Total section fonctionnement		118 720,00	Nouveau total section fonctionnement		118 720,00

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	DM n°1	Chap.	Désignation	DM n°1
<i>Rappel Section investissement – Total BP 2017</i>		40 635,49	<i>Rappel Section investissement – Total BP 2017</i>		40 635,49
040	Opération d'ordre (travaux en régie)	+ 4 570,00	021	Virement section de fonctionnement	+ 4 570,00
Total DM 1		+ 4 570,00	Total DM 1		+ 4 570,00
Nouveau total section investissement		45 205,49	Nouveau total section investissement		45 205,49

Cette proposition a reçu l'avis favorable des commissions moyens généraux et aménagement, environnement et développement durable réunies le 29 Novembre 2017.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget annexe de l'Aire d'accueil des gens du voyage telle que présentée ci-dessus

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2017 du Budget annexe de l'Aire d'accueil des gens du voyage.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20171219-2017-12-06-04-DE
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 20/12/2017